



N°276 /2023  
Domaine : 1.1.8

Le Maire de Bois-Colombes, Vice-Président du Département des Hauts-de-Seine ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R2131-12 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 qui donne délégation à Monsieur le Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu les offres remises à l'issue de la procédure de dévolution du marché relatif aux animations de Noël 2032, procédure effectuée par l'envoi d'un AAPC sur la plateforme MAXIMILIEN ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant qu'au vu des critères d'attribution exposés au règlement de consultation, la société **EuropEvent** pour les lots 1, 4 et 5, la société **AS Production** pour les lots 2, 8 et 9, la société **Delta Services Organisation** pour les lots 3 et 6 et la société **SB Evénement** pour les lots 7 et 10 ont présenté l'offre économiquement la plus avantageuse pour la Commune au sens de l'article R. 2152-7 du code de la commande publique ;

## DECIDE

**Article 1** : D'attribuer à la société EuropEvent, sise 5 rue de l'Industrie à SAINT OUEN L'AUMONE (95310) les lots 1 « tour de grimpe sur le thème de Noël », 4 « piste de luge gonflable » et 5 « parcours aventure » du marché relatif aux animations de Noël 2023 de la ville de Bois-Colombes.

Le montant du lot 1 s'établit à 4 356 € TTC  
Le montant du lot 4 s'établit à 2 384,40 € TTC  
Le montant du lot 5 s'établit à 3 162 € TTC

**Article 2** : D'attribuer à la société AS Production, sise 25 avenue du pré de l'Evêque à SENLIS (60300) les lots 2 « circuit petit train pour les enfants et adultes », 8 « animation déambulatoire de mascottes sur le thème de Noël » et 9 « Parade déambulatoire type échassiers » du marché relatif aux animations de Noël 2023 de la ville de Bois-Colombes.

.../...

Le montant du lot 2 s'établit à 5 200 € TTC  
Le montant du lot 8 s'établit à 3 100 € TTC  
Le montant du lot 9 s'établit à 2 985,65 € TTC

**Article 3** : D'attribuer à la société DELTA SERVICES ORGANISATION, sise 15 rue Cugnot à PARIS (75018) les lots 3 « carrousel ou manège sur le thème de Noël » et 6 « exposition ferme vivante de Noël » du marché relatif aux animations de Noël 2023 de la ville de Bois-Colombes.

Le montant du lot 3 s'établit à 2 737,72 € TTC  
Le montant du lot 6 s'établit à 5 160 € TTC

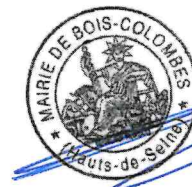
**Article 4** : D'attribuer à la société SB EVENEMENT, sise 82 rue Condorcet à LIMEIL-BREVANNES (94400) les lots 7 « structure gonflable sur le thème de Noël » et 10 « jeux en bois » du marché relatif aux animations de Noël 2023 de la ville de Bois-Colombes.

Le montant du lot 7 s'établit à 720 € TTC  
Le montant du lot 10 s'établit à 300 € TTC

**Article 5** : Pour tous les lots, le marché est conclu à compter de sa date de notification. Il prend fin au lendemain de la date d'exécution des prestations.

Bois-Colombes, le 5 juillet 2023

Pour le Maire empêché,  
L'Adjoint



Gaël BARBIER